



DOSSIER EXPOSANT

4^{ème} édition - 2023

num
eum

—
Engager
le numérique

EDITO

Événement incontournable pour tous les passionnés de l'intelligence artificielle et de son impact dans notre société, l'AI France Summit revient pour une 4^{ème} édition ! Chaque année à Paris, avec le soutien du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, des experts de l'industrie, des décideurs politiques, des universitaires et des leaders d'opinion se réunissent pour discuter des dernières tendances et des développements les plus récents dans le domaine de l'IA.

Des sujets pertinents et variés sont abordés lors de cet événement, allant de l'éthique de l'IA aux applications concrètes en passant par la formation, l'égalité, la santé, la finance et l'éducation. En participant à l'AI France Summit, vous resterez informé des dernières tendances en matière d'IA, découvrirez des exemples concrets d'utilisation de cette technologie dans différents domaines et aurez l'opportunité de réseauter et de vous connecter avec des experts de l'industrie, des décideurs politiques, des universitaires et des leaders d'opinion. Rejoignez-nous pour une expérience enrichissante et inspirante !

Retour sur l'édition 2022 à retrouver [ici](#) !

OBJECTIFS

- Comprendre les dernières tendances en IA
- Découvrir des solutions d'IA et leurs apports selon ses métiers, ses secteurs d'activités, etc.
- Echanger avec les meilleurs experts de l'IA
- Engager les entreprises à se lancer concrètement dans des projets d'IA

AU PROGRAMME

- ✓ **2 tables rondes en plénière** : état des lieux du contexte politique et réglementaire / compétences, formations et attractivité des métiers de l'IA
- ✓ **Des pitches en ateliers** pour présenter des cas d'usages originaux
- ✓ **Des témoignages et benchmark internationaux** pour appréhender les dernières avancées technologiques et méthodologiques
- ✓ **Un espace exposition de démonstrations** tout au long de la journée
- ✓ **Des instants de networking** lors des pauses, lunch et du cocktail de clôture

Journée animée par **Nicolas ROSSIGNOL**, journaliste et animateur de débats politiques (LCP / LCI...)

INTERVENANTS ET PUBLICS ATTENDUS

✓ Entreprises :

Fournisseurs et clients de solutions d'IA (éditeurs de logiciels / plateformes, entreprises de services du numérique, sociétés de service, industries, etc.) de toutes tailles (start-ups, Next 40/FT120, TP/PME, ETI, CAC 40/SBF 120...)

✓ Institutionnels :

Ministères, Parlementaires, Coordination nationale de la Stratégie en IA, Autorités de régulation (CNIL, Autorité de la concurrence, etc.), Elus et Responsables territoriaux, Financeurs, Hauts fonctionnaires... français et européens.

✓ Ecosystèmes académiques et d'expertise français et internationaux :

Écoles, universités, centres de recherche, think/do tanks, pôles de compétitivité, clusters, etc.

EXPOSEZ VOS SOLUTIONS (places limitées)

AMENAGEMENT :

- Mange debout
- Tabouret

SERVICES :

- Un boîtier électrique (merci de prévoir vos multiprises en cas besoin)
- Accès Wi-Fi

MATERIEL EXPOSE ET INSTALLATION DU STAND :

Sont autorisés sur les stands :

- Kakémonos
- Matériels de démonstration de solutions d'IA
- Documentations

L'installation du stand est à la charge de l'exposant et pourra s'effectuer dès 7h00 le 4 juillet 2023 ; ceux-ci devront être démontés au plus tard à 19h le jour même.

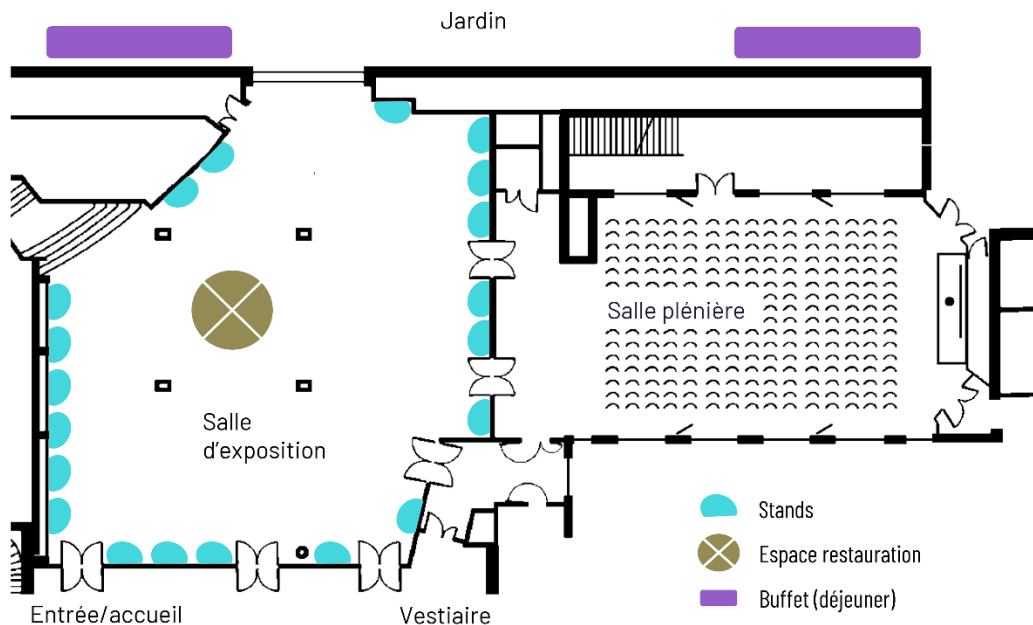
ASSURANCE :

L'exposant devra assurer son matériel et posséder une Responsabilité Civile Exposant.

TARIFS :

TPE/PME (jusqu'à 249 salariés)	• 500,00 € HT (soit 600,00 € TTC)
ETI (de 250 à 4.999 salariés)	• 1.000,00 € HT (soit 1.200,00 € TTC)
Grand groupe (à partir de 5.000 salariés)	• 1.500,00 € HT (soit 1.800,00 € TTC)

PLAN :



CONTACT :

Si vous souhaitez sponsoriser, exposer ou être partenaire de l'AI France Summit 2023, merci de prendre contact avec :

Atef Ben Othman – Délégué aux usages numériques – abothman@nuemum.fr

Formulaire d'engagement

Toutes les informations sont obligatoires.

EXPOSANT

Société :
Adresse :
Complément :
CP - Ville :
Effectifs (en France au 31/12/2022) :

CONTACT DE FACTURATION

Nom :
Prénom :
Fonction :
Adresse de courrier électronique :
Téléphone :

CONTACT EXPOSANT

Nom :
Prénom :
Fonction :
Adresse de courrier électronique :
Téléphone mobile :

LOCATION DE STAND

Je réserve un stand sur la 4^{ème} édition de l'AI France Summit (04/07/2023), facturé selon la taille de mon entreprise, soit € HT (..... € TTC).

Une facture vous sera adressée à réception de ce formulaire d'engagement dûment complété.

Je confirme avoir pris connaissance des conditions générales disponibles ci-après.

La totalité du montant devra être réglée avant le début de l'événement, et au plus tard le 23 juillet 2023. Toute demande adressée à partir du 19 juin 2023 devra être accompagnée du paiement dû.

ASSURANCE

Je confirme avoir souscrit aux polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus sur le stand d'exposition ainsi que les responsabilités civiles couvrant le personnel qui sera présent.

REGLEMENT

Règlement à nous faire parvenir au plus tard le 23 juin 2023 par virement bancaire

SOCIETE GENERALE

IBAN - FR76 3000 3033 8300 0501 2247 470

BIC-ADRESSE SWIFT - SOGEFRPP

A retourner par courrier électronique à abothman@numeum.fr

CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales définissent les droits et obligations de Numeum (ci-après l'Organisateur) et des Exposants dans le cadre de l'organisation et du déroulement de l'AI France Summit (ci-après le Salon).

Pour devenir exposant, vous devez retourner à l'Organisateur le formulaire d'engagement, comportant les présentes conditions générales, dûment complété, daté et signé.

PAIEMENT

L'attribution du stand est valable seulement à réception du paiement totale avant le 23 juin 2023. A défaut de règlement à l'échéance, des Intérêts de retard seront légalement dus et calculés sur la base d'un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal à compter de la date d'échéance mentionnée sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros conformément aux stipulations de l'article L. 441-9 du Code de commerce.

OCCUPATION DES STANDS

Le dossier de location de stand à l'AI France Summit est nominatif. Il est interdit aux Exposants sauf accord écrit de partager, céder ou sous-louer tout ou une partie de l'emplacement. Le plan de l'exposition est établi par l'organisateur. Aucune réclamation ne sera recevable concernant les emplacements de stands et les exposants s'engagent à se conformer aux décisions prises. Il en est de même si, pour des raisons impératives, l'organisateur est amené à modifier les emplacements ou installations. L'attribution des stands sera faite dans l'ordre d'arrivée des réservations. Après attribution, aucune modification ne pourra être faite sans l'accord de l'organisateur. Les Exposants prendront les lieux dans l'état dans lequel ils les trouveront et devront les laisser dans le même état. Toutes détériorations causées à leurs installations et décorations ou du fait de leurs installations, de leurs décorations, de leur personnel et sous-traitants, sont à leur charge. Ils seront responsables directement vis-à-vis du site d'accueil, l'Organisateur ne pouvant en aucun cas être considéré comme responsable.

REGLEMENT ET CONSIGNES DE SECURITE

Le jour, horaires, modalités d'installation et de démontage des stands et la réglementation du site d'accueil sont précisés dans la section « Matériels exposés et installation du stand » du présent dossier. Les Exposants s'engagent à respecter la réglementation du site d'accueil, les consignes et les horaires de l'événement. Les exposants sont responsables des matériels exposés sur leur stand.

ASSURANCE

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs et propriétaires des lieux et s'engage à souscrire les polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus par le matériel exposé (vol, dégâts...) ainsi que les responsabilités civiles couvrant le personnel de l'entreprise présent au AI France Summit 2023.

ANNULATIONS ET LITIGES

En cas d'annulation, aucune indemnité du montant de la commande ne sera conservée. Dans le cas où, pour une raison de force majeure, l'événement AI France Summit ne pourrait avoir lieu, l'Organisateur s'engage à rembourser les sommes avancées par les Exposants. Les sommes restant disponibles après les paiements de toutes les dépenses engagées seraient réparties entre les Exposants, au prorata des sommes versées. En cas de litige, seuls les Tribunaux de Paris sont compétents.

Pour l'Organisateur
Michel Combot

Pour l'Exposant
Prénom, Nom et raison sociale